

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)**RAPPORT D'ANALYSE n° RA202203006-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 08/03/2022**Nom et adresse du prescripteur :**

Madame Pauline GOMEL
 SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
 98890 PAITA

Date de réception : 01/03/2022**Commémoratifs :** PSPC 2022 - Porcin.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202203006/1/1	PSPC-721	Porc.	Foie	Mâle		18/02/22	-6°	Non
202203006/2/1	PSPC-722	Porc.	Foie	Femelle		16/02/22	-6°	Non

Echantillon : 202203006/1/1

PSPC-721

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

	Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
c	Cadmium Mét. int. CS10M2 Date d'analyse: 04/03/22	0.008 +/- 0.006	0,003	0,005
c	Plomb Mét. int. CS10M2 Date d'analyse: 04/03/22	<= 0.02	0,01	0,02

Echantillon : 202203006/2/1

PSPC-722

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

	Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
c	Cadmium Mét. int. CS10M2 Date d'analyse: 04/03/22	0.017 +/- 0.006	0,003	0,005
c	Plomb Mét. int. CS10M2 Date d'analyse: 04/03/22	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique
Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie



Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202203009-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 11/08/2022

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 01/03/2022

Commémoratifs : PSPC 2022 - Porcin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202203009/1/1	PSPC-718	Porc.	Muscle	Mâle		18/02/22	-6°	Non

Echantillon : 202203009/1/1

PSPC-718 - Porc. (Muscle)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Anti inflammatoire non stéroïdien (2022ST014) selon LMV 10/01 - LC/MS/MS Date d'analyse: 05/07/22	Aucune des molécules recherchées (selon le rapport du laboratoire sous-traitant) n'a été détectée.

Les analyses portant la mention 2022ST014 ont été sous-traitées à: INOVALYS LE MANS

Le responsable technique
Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie



Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202203056-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 14/04/2022

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 08/03/2022

Commémoratifs : PSPC 2022 - Porc.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202203056/1/1	PSPC-697	Porc.	Muscle	Femelle	82.5	04/03/22	-4.4°	Non
202203056/2/1	PSPC-705	Porc.	Muscle	Mâle	70.5	04/03/22	-4.4°	Non

Echantillon : 202203056/1/1

PSPC-697 - Porc. (Muscle)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 12/04/22	Absence

Echantillon : 202203056/2/1

PSPC-705 - Porc. (Muscle)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 12/04/22	Absence

Le responsable technique
Auréli TOULANGUI - Secteur Hygiène



Validation du rapport
**Sylvie ROGE, chef de service adjoint du
LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202203078-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 14/04/2022

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 14/03/2022

Commémoratifs : PSPC 2022 - Porcin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202203078/1/1	PSPC-704	Porc.	Muscle	Femelle	171 kg	09/03/22	-3.6°	Non

Echantillon : 202203078/1/1

PSPC-704 - Porc. (Muscle)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 12/04/22	Absence

Le responsable technique
Aurélien TOULANGUI - Secteur Hygiène



Validation du rapport
Sylvie ROGE, chef de service adjoint du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202203079-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 11/08/2022

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 14/03/2022

Commémoratifs : PSPC 2022 - Porcin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202203079/1/1	PSPC-719	Porc.	Graisse péri-rénale	Femelle		09/03/22	-3.6°	Non

Echantillon : 202203079/1/1

PSPC-719 - Porc. (Graisse péri-rénale)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Pesticides multi résidus (2022ST014) Date d'analyse: 05/07/22	Aucune des molécules recherchées (selon le rapport du laboratoire sous-traitant) n'a été détectée.

Les analyses portant la mention 2022ST014 ont été sous-traitées à: INOVALYS LE MANS

Le responsable technique
Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie



Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202203080-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 11/08/2022

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 14/03/2022

Commémoratifs : PSPC 2022 - Porcin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202203080/1/1	PSPC-714	Porc.	Muscle	Mâle		09/03/22	-3.6°	Non
202203080/2/1	PSPC-715	Porc.	Muscle	Femelle		09/03/22	-3.6°	Non
202203080/3/1	PSPC-716	Porc.	Muscle	Mâle		09/03/22	-3.6°	Non

Echantillon : 202203080/1/1

PSPC-714 - Porc. (Muscle)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Benzimidazoles (2022ST014) selon ANSES/LMV/15/02 - LC/MSMS Date d'analyse: 12/07/22	Aucune des molécules recherchées (selon le rapport du laboratoire sous-traitant) n'a été détectée.

Echantillon : 202203080/2/1

PSPC-715 - Porc. (Muscle)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Benzimidazoles (2022ST014) selon ANSES/LMV/15/02 - LC/MSMS Date d'analyse: 12/07/22	Aucune des molécules recherchées (selon le rapport du laboratoire sous-traitant) n'a été détectée.

Echantillon : 202203080/3/1

PSPC-716 - Porc. (Muscle)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Benzimidazoles (2022ST014) selon ANSES/LMV/15/02 - LC/MSMS Date d'analyse: 12/07/22	Aucune des molécules recherchées (selon le rapport du laboratoire sous-traitant) n'a été détectée.

Les analyses portant la mention 2022ST014 ont été sous-traitées à: INOVALYS LE MANS

Le responsable technique
**Orélie MAHOT - Spectrométrie et
chromatographie**



Validation du rapport
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202203095-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 27/04/2022

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 15/03/2022

Commémoratifs : PSPC 2022 - Porcin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202203095/1/1	PSPC-708	Porc.	Muscle	Femelle		14/03/22	-5°	Non
202203095/2/1	PSPC-709	Porc.	Muscle	Mâle		14/03/22	-5°	Non

Echantillon : 202203095/1/1

PSPC-708

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - Met int CH10M8 Date d'analyse: 25/04/22	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine Date d'analyse: 25/04/22	<= 25	25	-
Sulfadimérazine Date d'analyse: 25/04/22	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine Date d'analyse: 25/04/22	<= 25	25	-
Sulfanilamide Date d'analyse: 25/04/22	<= 25	25	-

Echantillon : 202203095/2/1

PSPC-709

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - Met int CH10M8 Date d'analyse: 25/04/22	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine Date d'analyse: 25/04/22	<= 25	25	-
Sulfadimérazine Date d'analyse: 25/04/22	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine Date d'analyse: 25/04/22	<= 25	25	-
Sulfanilamide Date d'analyse: 25/04/22	<= 25	25	-

Le responsable technique
**Orélie MAHOT - Spectrométrie et
chromatographie**



Validation du rapport
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202203096-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 11/08/2022

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 15/03/2022

Commémoratifs : PSPC 2022 - Porcin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202203096/1/1	PSPC-712	Porc.	Foie	Mâle		14/03/22	-5°	Non
202203096/2/1	PSPC-713	Porc.	Foie	Mâle		14/03/22	-5°	Non

Echantillon : 202203096/1/1

PSPC-712

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Méthode	Résultat	Seuil
Avermectines (2022ST014) Date d'analyse: 07/07/22	LMV/98/03 LC/Fluorimétrie	Absence d'Avermectine. Teneur des différentes molécules testées inférieure à la valeur seuil (CCbeta)	Abamectine = 10 µg/kg Doramectine = 50 µg/kg Emamectine = 5 µg/kg Eprinomectine = 750 µg/kg Ivermectine = 0,7 µg/kg Moxidectine = 50 µg/kg

Echantillon : 202203096/2/1

PSPC-713

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Méthode	Résultat	Seuil
Avermectines (2022ST014) Date d'analyse: 07/07/22	LMV/98/03 LC/Fluorimétrie	Absence d'Avermectine. Teneur des différentes molécules testées inférieure à la valeur seuil (CCbeta)	Abamectine = 10 µg/kg Doramectine = 50 µg/kg Emamectine = 5 µg/kg Eprinomectine = 750 µg/kg Ivermectine = 0,7 µg/kg Moxidectine = 50 µg/kg

Les analyses portant la mention 2022ST014 ont été sous-traitées à: INOVALYS LE MANS

Le responsable technique
Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie



Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202203137-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 26/04/2022

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 24/03/2022

Commémoratifs : PSPC 2022 - Plan porcin

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202203137/1/1	PSPC -706	Porc.	Muscle	Femelle		21/03/22	- 5,8°C	Non
202203137/2/1	PSPC -707	Porc.	Muscle	Mâle		21/03/22	- 5,8°C	Non

Echantillon : 202203137/1/1

PSPC -706

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - Met int CH10M8 Date d'analyse: 25/04/22	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine Date d'analyse: 25/04/22	<= 25	25	-
Sulfadimérazine Date d'analyse: 25/04/22	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine Date d'analyse: 25/04/22	<= 25	25	-
Sulfanilamide Date d'analyse: 25/04/22	<= 25	25	-

Echantillon : 202203137/2/1

PSPC -707

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - Met int CH10M8 Date d'analyse: 25/04/22	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine Date d'analyse: 25/04/22	<= 25	25	-
Sulfadimérazine Date d'analyse: 25/04/22	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine Date d'analyse: 25/04/22	<= 25	25	-
Sulfanilamide Date d'analyse: 25/04/22	<= 25	25	-

Le responsable technique
**Orélie MAHOT - Spectrométrie et
chromatographie**



Validation du rapport
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202204067-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 11/08/2022

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 14/04/2022

Commémoratifs : PSPC 2022 - Porcin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202204067/1/1	PSPC-720	Porc.	Graisse péri-rénale	Mâle	117,5 kg	05/04/22	-2.6°	Non

Echantillon : 202204067/1/1

PSPC-720 - Porc. (Graisse péri-rénale)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Pesticides multi résidus (2022ST014) Date d'analyse: 05/07/22	Aucune des molécules recherchées (selon le rapport du laboratoire sous-traitant) n'a été détectée.

Les analyses portant la mention 2022ST014 ont été sous-traitées à: INOVALYS LE MANS

Le responsable technique
Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie



Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202204068-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 26/04/2022

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 14/04/2022

Commémoratifs : PSPC 2022 - Porcin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202204068/1/1	PSPC 710	Porc.	Muscle	Mâle		12/04/22	-2.6°	Non

Echantillon : 202204068/1/1

PSPC 710

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - Met int CH10M8 Date d'analyse: 25/04/22	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine Date d'analyse: 25/04/22	<= 25	25	-
Sulfadimérazine Date d'analyse: 25/04/22	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine Date d'analyse: 25/04/22	<= 25	25	-
Sulfanilamide Date d'analyse: 25/04/22	<= 25	25	-

Le responsable technique
**Orélie MAHOT - Spectrométrie et
chromatographie**



Validation du rapport
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202205061-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 11/08/2022

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 05/05/2022

Commémoratifs : PSPC 2022 - Porcin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202205061/1/1	PSPC-711	Porc.	Foie	Mâle		01/04/22	-6.8°	Non

Echantillon : 202205061/1/1

PSPC-711

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Méthode	Résultat	Seuil
Avermectines (2022ST014) Date d'analyse: 07/07/22	LMV/98/03 LC/Fluorimétrie	Absence d'Avermectine. Teneur des différentes molécules testées inférieure à la valeur seuil (CCbeta)	Abamectine = 10 µg/kg Doramectine = 50 µg/kg Emamectine = 5 µg/kg Eprinomectine = 750 µg/kg Ivermectine = 0,7 µg/kg Moxidectine = 50 µg/kg

Les analyses portant la mention 2022ST014 ont été sous-traitées à: INOVALYS LE MANS

Le responsable technique
**Orélie MAHOT - Spectrométrie et
chromatographie**



Validation du rapport
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202205062-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 11/08/2022

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 05/05/2022

Commémoratifs : PSPC 2022 - Porcin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202205062/1/1	PSPC-717	Porc.	Muscle			03/05/22	-6.8°	Non

Echantillon : 202205062/1/1

PSPC-717 - Porc. (Muscle)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Anti inflammatoire non stéroïdien (2022ST014) selon LMV 10/01 - LC/MS/MS Date d'analyse: 05/07/22	Aucune des molécules recherchées (selon le rapport du laboratoire sous-traitant) n'a été détectée.

Les analyses portant la mention 2022ST014 ont été sous-traitées à: INOVALYS LE MANS

Le responsable technique
Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie



Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202205113-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 08/06/2022

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 12/05/2022

Commémoratifs : PSPC 2022 - Porc.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202205113/1/1	PSPC-703	Porc.	Muscle	Femelle		29/03/22	-5°	Non

Echantillon : 202205113/1/1

PSPC-703 - Porc. (Muscle)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 07/06/22	Absence

Le responsable technique
Aurélien TOULANGUI - Secteur Hygiène



Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202206071-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 22/08/2022

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 10/06/2022

Commémoratifs : PSPC 2022 - Plan porcin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202206071/1/1	PSPC - 701	Porc.	Muscle	Femelle	175 kg	24/05/22	- 5.6°	Non
202206071/2/1	PSPC - 702	Porc.	Muscle	Femelle	204.5 kg	16/05/22	- 5.6°	Non

Echantillon : 202206071/1/1

PSPC - 701 - Porc. (Muscle)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 19/08/22	Absence

Echantillon : 202206071/2/1

PSPC - 702 - Porc. (Muscle)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 19/08/22	Absence

Le responsable technique
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Validation du rapport
**Sylvie ROGE, chef de service adjoint du
LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202207004-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 22/08/2022

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 04/07/2022

Commémoratifs : PSPC 2022 - Porc.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202207004/1/1	PSPC-696	Porc.	Muscle	Mâle	181,5 kg	17/06/22	-7.6°	Non

Echantillon : 202207004/1/1

PSPC-696 - Porc. (Muscle)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 19/08/22	Absence

Le responsable technique
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Validation du rapport
**Sylvie ROGE, chef de service adjoint du
LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202211022-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 03/03/2023

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Loïse DE VALICOURT
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA

98890 PAITA

Date de réception : 04/11/2022

Commémoratifs : PSPC 2022 - Porc.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202211022/1/1	PSPC-699	Porc.	Muscle	Mâle	187.5 kg	03/11/22	-4.7°	Non
202211022/2/1	PSPC-700	Porc.	Muscle	Mâle	187.5 kg	03/11/22	-4.7°	Non

Echantillon : 202211022/1/1

PSPC-699 - Porc. (Muscle)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 02/03/23	Absence

Echantillon : 202211022/2/1

PSPC-700 - Porc. (Muscle)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 02/03/23	Absence

Le responsable technique
Auréli TOULANGUI - Secteur Hygiène



Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».